Le drap d'or des superbes chapes fait mieux ressortir les teintes foncées des divers motifs qui les décorent.

Sur des tables sont établis des étoles, des surplis et du linge d'autel. Une étole en tapisserie, véritable œuvre d'art, fait l'admiration de tous. Mais les visiteurs s'arrêtent plus longuement encore devant les ornements offerts à M. le doyen de Notre-Dame à l'occasion de son jubilé, et qui ont été exécutés par les dames de la paroisse.

D'une grande richesse et d'une conception de dessin admirable, ils forment certainement le groupe le plus apprécié de cette collection cependant si remarquable à tous les points de vue.

Au couvent de la Sagesse. — Le vestibule d'entrée du couvent, orné de chaque côté d'ornements noirs et foncés, forme un contraste frappant avec la véritable salle d'exposition.

Là l'étincellement des pierreries, semées sur les draps d'or et les étoffes écarlates, éblouit d'abord le visiteur, mais les broderies mates de quelques ornements reposent vite les yeux.

Ici encore nous voudrions avoir les connaissances nécessaires pour pouvoir décrire, comme ils méritent de l'être, tous ces ouvrages admirables exposés autour de la salle.

Deux bannières représentant l'une le Sacré-Cœur, l'autre la Sainte Vierge, frappent tout d'abord nos regards.

Brodées en or sur fond de satin blanc, elles sont de formes très gracieuses et figureront avec honneur dans un cortège religieux.

Quelques peintures sur soie attirent aussi notre attention ainsi que d'autres objets accessoires.

Trois chasubles d'un remarquable travail de broderies, et une foule d'autres ornements, retiennent longtemps les visiteurs qui ne se lassent point de les contempler.

Bref, ici comme à Notre-Dame l'exposition est très réussie et semble augmenter en importance d'année en année.

En terminant ce compte-rendu, forcément incomplet, nous nous permettrons d'engager nos lecteurs et surtout nos lectrices à aller visiter les deux salles ; ce sera une distraction très agréable et en même temps un encouragement pour les dames dévouées qui prodiguent leurs efforts et leur temps pour venir en aide aux paroisses pauvres du diocèse.

La réunion de la société des Anciens sous officiers français. — Dimanche soir, à cinq heures, les Anciens sous-officiers français se sont réunis en assemblée mensuelle, au Café Delattre.

M. Flipo, sociétaire, a fait une intéressante causerie sur les caisses de retraites.

Le conférencier a d'abord prouvé par des exemples tirés des statistiques officielles l'utilité de ces institutions et leurs conditions de succès.

Il examine ensuite l'importante question de la coopération des individus et des sociétés.

Puis M. Flipo donne lecture des statuts d'une société de retraites, fondée à Roubaix « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce » et fait l'éloge de cette institution dont il explique l'organisation.

Cette causerie très documentée a été écoutée avec grand intérêt par les assistants.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la réunion a été levée vers 8 heures.

Le banquet de la société des Anciens officiers et sous-officiers belges.—Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu au café Gambrinus, rue du Pays, le banquet annuel de la société des Anciens officiers et sous-officiers belges.

Le local, décoré pour la circonstance de trophées de drapeaux belges et français, présentait un joli coup d'œil.

Les convives étaient au nombre de 45.

A la table d'honneur avaient pris place M. Dupont, président, entouré des membres de la commission; MM. Delbecq et Smits, président et vice-président de la Société des Anciens marins; Crombé, avocat à Tournai.

Pendant le repas servi par M. Bauduin, une franche cordialité a régné parmi tous les convives.

Au champagne, M. Dupont a, dans une très belle allocution, rappelé les liens qui unissent la Belgique à la France et a remercié MM. Delbecq, Smits et Crombé, membres du Comité Tournaisien du monument français, d'avoir bien voulu assister au banquet, puis il lève son verre à la prospérité de la France.

Ses paroles sont soulignées par de chaleureux applaudissements.

Ensuite les assistants chantent tous ensemble la *Marseillaise* et la *Brabançonne*.

Un vivat est entonné en l'honneur de M. Dupont et un magnifique bouquet en fleurs naturelles lui est offert.

M. Dupont, très ému de ces marques spontanées de sympathie, assure de nouveau la société de tout son dévouement.

Il adresse ensuite quelques paroles de bienvenue au représentant du *Journal de Roubaix*, pour qui un vivat est également chanté.

En quelques mots, notre collaborateur remercie M. Dupont de l'excellent accueil qu'il vient de recevoir et lui promet son modeste concours.

Un concert improvisé a clôturé cette belle fête qui s'est terminée très tard dans la soirée.

Les exercices du jubilé à Saint-Martin. — Dimanche soir un salut solennel a clôturé les exercices du jubilé pour les servantes en l'église Saint-Martin.

M. l'abbé Moine, missionnaire diocésain, a donné le dernier sermon devant un nombreux auditoire.

Les cérémonies et prédications de la semaine avaient été très suivies et la mission a produit les plus heureux résultats.

La Société des médaillés et décorés du Syndicat de l'Industrie Roubaisienne. — La Société des médaillés et décorés du Syndicat de l'industrie roubaisienne a choisi le dimanche de la St-Martin pour célébrer sa *fête annuelle*.

Elle s'est rendue, drapeau et tambour en tête, à l'église Saint-Martin, pour assister à la messe de midi ou des chaises avaient été réservées pour sa commission.

On nous écrit qu' « à l'issue de cette cérémonie a eu lieu le banquet au local de la société qui avait revêtu sa parure de fête; le drapeau russe et le drapeau français ornaient les murs de la salle trop petite pour contenir les nombreux sociétaires titulaires de médailles militaires, médailles coloniales, médailles du travail.

« La fête a été très réussie; de nombreux discours ont été prononcés par MM. Chevalier, Logé, Lematre, Nivesse, etc.

» Au dessert un vivat chaleureux a été chanté en l'honneur de M. Amédée Prouvost, président d'honneur. Celui-ci s'est fait l'interprète de tous pour remercier la commission de son heureuse initiative; il a rappelé le but de la société qui est de former autour du drapeau tricolore du syndicat une garde d'honneur et d'affermir par les rapports fraternels de ses membres leur dévouement à l'église et à la patrie française, de fonder une caisse de secours destinée à venir en aide aux sociétaires malades.

» Le président d'honneur a été fortement applaudi quand il a fait une heureuse allusion à l'union franco-russe qui relève le prestige de la France et donne les plus belles espérances à tous les vrais patriotes.

» Il a donné lecture des statuts définitivement adoptés et proclamé les noms des membres de la commission qui sont : M. Chevalier, décoré de la médaille militaire, président ; MM. Lerouge, Duquesne, Nivesse, vice-présidents ; Lematre, secrétaire-trésorier ; Decottignie, porte-drapeau.

» La fête s'est terminée, comme tout en France, par des chansons, mais chansons patriotiques.»

Exposition des produits de l'horticulture, arts et industries horticoles, organisée par le Cercle horticole de Roubaix, avec le concours du gouvernement de la République, du Ministère de l'agriculture, du Conseil général et de la ville de Roubaix.

Cette exposition s'est ouverte à midi, sous la présidence de M. le Maire de la ville de Roubaix accompagné des membres du jury, et de la commission organisatrice. La vaste salle Philémon était luxueusement garnie de produits hors ligne, notamment de chrysanthèmes et de fruits.

Durant toute l'après-midi et dans la soirée, les visiteurs se sont succédé sans interruption et ont admiré les belles variétés de fleurs, de fruits et de légumes que réunissait cette exposition, ainsi que l'élégante et gracieuse disposition donnée à ces produits divers, pour l'agrément des yeux.

Le public a particulièrement remarqué les sept lots exposés par M. Calier Relof, parmi lesquels un grand et magnifique massif de chrysanthèmes variés en pots, deux bordures d'agératums aussi en pots, un superbe bosquet de plantes d'ornement et un beau lot de raisins divers.

L'attention des visiteurs a été aussi attirée par une collection de fruits comprenant plus de deux cents variétés de poires et de pommes, exposée par M. Robitaillie, arboriculteur à Lesquin, l'exposition de légumes de M. Simon Hennequin et celle de fleurs coupées de M. Dusoulier.

L'exposition restera ouverte aujourd'hui lundi jusqu'à cinq heures du soir.

Voici la liste des prix décernés aux exposants :

Le jury était composé comme suit : Président, M. Louis Dorchies, jardinier-maraîcher à Loos ; Secrétaire, M. G. Anssens, jardinier chez M. Guillemand, à Seclin ; Membres, MM. De Geest, jardinier, chez M. Hannart, à Roubaix ; Désiré Bossut, jardinier chez M. Cavrois-Mahieu, à Roubaix. Après discussion, les prix ont été attribués comme suit :

1er concours: Chrysanthèmes en pots, objet d'art à M. Calier-Rélof, hort. à Roubaix. — 2e concours: Plantes ornementales variées, médaille de vermeil grand module à M. Calier-Rélof, hort. à Roubaix; médaille d'argent 2e classe pour un lot de palmiers. — 4e concours: Légumes variés, médaille d'argent grand module, à M. Simon-Dhennequin, jardinier chez M. Eloy Réquillart, à Mouvaux. — 5e concours: Fleurs coupées de chrysanthèmes, médaille de vermeil grand module à M. F. Dusoulier, jardinier chez M. Valentin Roussel, à Roubaix. — 6e concours: Gerbes de chrysanthèmes, méd. d'arg. 1re cl. M. F. Dusoulier, id; méd. d'arg. 2e cl. M. Calier-Rélof; méd. de bronze. M. Calier-Rélof.

8e concours : Fruits variés, méd. d'arg. offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Robitaillie, arboriculteur à Lesquin (Nord). — 9e concours : Raisins, méd. d'arg. 1re cl., à M. Calier-Relof ; méd. d'arg. 1re cl., à M. François Fauvarque, prop. à Roubaix. — 10e concours : Arts et industrie horticoles, méd. d'arg. 2e cl., à M. Fl. Toulet, à Roubaix, pour claies à ombrer ; méd. d'arg 3e cl., à M. C. Vandewanant, jard. chez Sender, à Haubourdin, pour soufflet fumigateur. — C. imprévus : méd. d'arg. re cl. à M. Calier-Relof, pour un lot d'Agératum.— Prix d'honneur : Vase de Sèvres, offert par M. le président de la République, à M. Calier-Relof, pour avoir le plus contribué à l'ornementation de l'exposition.

Un concert-conférence au local « La Paix ». — La Société de secours « La Mutuelle », dont le siège est au local « La Paix », boulevard de Belfort, avait organisé pour dimanche après-midi un concert-conférence pour ses membres.

Le programme, divisé en deux parties, annonçait comme orateurs MM. Ghesquière, conseiller général de Lille, et Vandervelde, député socialiste belge.

Le concert commence à six heures et trois heures plus tard M. Ghesquière fait son entrée dans la salle.

Le bureau est composé de M. Emile Dubrulle, président et de MM. Desruelle et Nau, assesseurs.

La parole est donnée au conseiller général de Lille qui commence par excuser M. Vandervelde, empêché d'assister à la réunion.

Il parle ensuite des sociétés de secours mutuels. Il déclare que le gouvernement doit intervenir dans la question et termine par un appel au dévouement des sociétaires.

A neuf heures, le président lit un ordre du jour félicitant le conférencier, puis la séance est levée.

Une fête d'escrime au Cercle de l'Epée. — Le Cercle de l'Epée, dont le siège est chez M. Joseph Levengle, au Café des Arcades, rue Neuve, avait organisé, en son local, dimanche matin, une fête d'escrime, sous la présidence de M. Moyart.

Un grand nombre d'amateurs assistaient à cette intéressante réunion qui a commencé à 11 heures.

MM. Dubar, professeur du Cercle, et Darguin, maître d'armes au 3te dragons, ouvrent la séance par un magnifique assaut qui obtient un grand succès.

Puis professeurs et élèves, croisent ensuite le fleuret et font admirer la sûreté de leurs attaques et de leurs ripostes.

Les assauts succèdent aux assauts et le public prouve par ses bravos répétés qu'il prend un vif intérêt aux divers exercices si superbement exécutés.

On fait une véritable ovation au jeune André Desrenmaux, qui manie déjà le fleuret avec la légèreté et l'élégance d'un vieux maître d'armes.

A une heure, cette belle fête prenait fin et chacun se retirait, heureux d'avoir passé quelques heures aussi agréablement.

Une bonne capture. — Le directeur-gérant de la brasserie Union, située quai d'Anvers, aperçut samedi, vers minuit, deux individus qui rôdaient autour de l'établissement.

Intrigué par leurs démarches suspectes et croyant avoir affaire à des voleurs, M. Cyrille Vanaerde alla aussitôt prévenir les agents Delbart, Desnoyelle et Turpain, de service au poste du pont Morel. Ces derniers suivirent le gérant et firent une ronde dans la brasserie.

En plusieurs endroits, ils remarquèrent des pas d'homme sur le sol, mais malgré de minutieuses recherches, ils ne découvrirent personne.

Ils allaient quitter l'établissement quand le bruit d'une porte qui se fermait chez le voisin attira leur attention.

Ils sortirent et frappèrent chez M. Oscar Louvet, cabaretier. Celui-ci vint ouvrir lui-même. Les agents lui demandèrent qui venait de rentrer chez lui, à une heure aussi avancée.

Le cabaretier balbutia quelques paroles, et finit par dire qu'il revenait de chez sa sœur.

Cette réponse ne parut pas convaincre les agents, qui firent observer à M. Louvet que ses bas étaient couverts de boue tandis que les chaussures déposées à sa porte étaient très propres.

Pressé de questions, le cabaretier avoua enfin, qu'un jeune homme de 19 ans, Edouard Largillies, demeurant rue Cadeau, 65, s'était introduit dans la brasserie et venait de rapporter chez lui quatre cruches de liqueurs volées.

Une perquisition fut faite aussitôt dans le cabaret et on découvrit dans la cour un fût de genièvre de 30 litres. Les agents mirent alors en état d'arrestation Oscar Louvet et Edouard Largillies qui s'était caché dans la maison.

Le jeune homme déclara qu'il y a six mois il avait travaillé dans la brasserie comme soutireur de vin et qu'il s'était emparé pendant ce temps d'une clef de la porte.

Dimanche après-midi les deux inculpés ont été interrogés par M. Chapé, commissaire de police, qui les a fait écrouer au dépôt central.

Un vol audacieux. — Dimanche matin, M. Levengle, directeur de l'établissement de M. Prouvost, au Raverdi, s'aperçut en descendant à la cuisine que des malfaiteurs s'étaient introduits dans la maison pendant la nuit en enlevant le soupirail de la cave donnant sur la rue Ingres.

Les voleurs se sont retirés après avoir enlevé du vin, du beurre et quelques vêtements, pour une centaine de francs en tout.

Une plainte a été déposée, dimanche matin, à M. Broigne, commissaire de police, qui a visité aussitôt le lieu du vol et commencé une enquête.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page.*)

Un vol de vêtement. — Samedi soir, vers 6 heures, Mme Pauline Lecry, demeurant rue Ste-Elisabeth, cour Desrumaux, recevait la visite de la nommée Amélie Volkers, ménagère, âgée de 32 ans, demeurant rue Bernard.

Après le départ de celle-ci, Mme Lecry constata la disparition d'un pantalon, d'une valeur de 10 fr.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur la visiteuse et l'agent de service dans le quartier fut averti.

Peu de temps après, Amélie Volkers fut arrêtée. Après avoir subi un interrogatoire de M. Squivée, commissaire de police, cette femme fut maintenue en état d'arrestation.

Une double arrestation pour mise en circulation de fausse monnaie. — Deux jeunes garçons d'une quinzaine d'années se présentaient samedi soir chez une épicière de la rue Decrême et après avoir fait divers achats présentèrent en paiement une fausse pièce de 2 francs. L'épicière refusa de la prendre, mais les gamins firent du tapage et un agent fut obligé d'intervenir. Il les arrêta pour mise en circulation de fausse monnaie.

Dimanche matin les deux jeunes garçons ayant pu établir que la monnaie leur avait été remise à l'atelier, furent mis en liberté, après avoir reçu une admonestation de M. le commissaire de police.

Croix. — *Un compagnon de travail peu scrupuleux.*— Nous avons rendu compte hier d'un vol commis au préjudice de M. E. Bouchez, demeurant cour du Pavillon Chinois. Nous avons ajouté qu'une arrestation avait été opérée mais que l'enquête n'était pas terminée.

Dimanche matin, M. Séguin, commissaire de police, interrogea la personne arrêtée qui déclara se nommer Frédéric Lefebvre, né à Marcq-en-Barœul et âgé de 25 ans.

Après avoir nié effrontément à plusieurs reprises, Lefebvre finit par s'avouer l'auteur du vol.

Lors de son arrestation, l'inculpé a aggravé son cas : il s'est rebellé contre le garde Belfortrie, qui a dû demander main-forte au facteur des postes Valence.

— *Vol de sapin.* — M. Toulemonde, rentier, boulevard de la Chapelle, venait porter plainte, samedi, à M. Séguin, commissaire de police,qu'on avait volé, dans le bois qui longe les rues de la Gare et de Wasquehal, un sapin d'une valeur de 10 fr.

L'enquête a découvert les coupables. Le garde Spriet a appréhendé Marie Stiénet, femme Vanbuckel, tenant l'estaminet *A la Ville d'Anvers*, et Gustave Desjardins, 17 ans, mouleur, qui, sur le conseil de Marie Stiénet, a escaladé la haie du bois et coupé un jeune sapin. Voleur et complice seront poursuivis.

— *Communications.* — (Club des Frangins). — Mardi 17 courant, à 8 heures 1/2, réunion générale *forcée*, en vue du concert du 22 novembre. La répétition du ballet commencera à 8 h. 1/2 précises. Présence indispensable ou un franc d'amende.

Wasquehal. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Wasquehal a tenu, hier dimanche, une importante séance, dont nous publions plus loin le compte-rendu.

Lannoy. — *La soirée donnée par les étudiants des Facultés catholiques.* — Hier dimanche, les étudiants des Facultés catholiques de Lille, membres de la conférence Jeanne d'Arc, donnaient à Lannoy une de leurs soirées-conférences.

La grande salle du patronage était comble. Le monde le plus bienveillant et le plus choisi s'y trouvait.

La séance a commencé par une fantaisie fort spirituelle. La façon comique avec laquelle elle a été rendue fait grand honneur aux artistes improvisés.

La chanson si drôle, *Maman m'a laissé sortir seul*, a été ensuite interprétée par le sympathique Camille Douvrin, étudiant en médecine, qui a soulevé les rires de toute la salle.

Une conférence devait être faite à ce moment par un étudiant, qui, malheureusement, est tombé malade à la dernière heure.

M. Henri Chauleur, étudiant en droit, est alors prié de dire quelques mots.

Dans une chaude improvisation, il parle de la jeunesse et des dangers qui l'attendent dans la vie. Il indique les patronages religieux comme l'un des meilleurs préservatifs contre l'immoralité qui ne tarderait pas à envahir les enfants s'ils étaient livrés à eux-mêmes. Il remercie les habitants de Lannoy de l'accueil si chaleureux qu'ils ont fait aux étudiants catholiques et rend en passant hommage à M. le doyen de Lannoy.

De longs applaudissements ont souvent entrecoupé ses paroles, montrant combien les assistants étaient de cœur avec lui.

La séance a pris fin par plusieurs chansonnettes comiques et une comédie en deux actes, intitulée *Trop franc*, qui a beaucoup intéressé l'assemblée.

M. René Lefebvre y a montré un véritable talent d'artiste. N'oublions pas non plus M. X... qui, dans ses monologues, était vraiment désopilant.

Bonne journée pour les membres de la conférence Jeanne d'Arc qui vont ainsi porter partout la bonne doctrine par leurs paroles et par leurs actes.

Hem. — *La réunion publique organisée par les collectivistes.* — Dimanche soir a eu lieu, à l'estaminet Emile Manche, au Petit-Lannoy, une réunion publique organisée par les collectivistes.

Annoncée pour sept heures, la réunion ne commence qu'à sept heures et demie.

Avant la constitution du bureau, quelques gamins chantent des refrains socialistes. Enfin devant soixante personnes environ dont quelques femmes et surtout beaucoup de gamins, le citoyen Decock, adjoint au maire de Roubaix, prend la présidence, assisté des citoyens Lallard, conseiller municipal d'Hem, et Gauquier, chef du groupe.

Les citoyens Decock et Samson, adjoint au maire de Lille, prennent tour à tour la parole. Ils rééditent les vieilles rengaines collectivistes ... parvenir à émouvoir l'assistance.

Après l'adoption d'un ordre du jour en faveur du socialisme, la réunion est levée à huit heures et demie.

Toufflers. — *Les exercices préparatoires à la fête de l'adoration.* — C'est devant un auditoire de jour en jour plus nombreux qu'ont lieu chaque soir à huit heures les exercices préparatoires à la fête de l'adoration.

Depuis vendredi, le R. P. Lullin donne des instructions que les fidèles écoutent avec la plus religieuse attention.

Communications

Société de Gymnastique « La Roubaisienne ». — Le comité de la Société de Gymnastique et de Tir « La Roubaisienne » rappelle à tous les sociétaires la messe que fait dire aujourd'hui, lundi 16 courant, l'Union des Sociétés Patriotiques Militaires à la mémoire des membres décédés et des soldats morts pour la Patrie. — Cette cérémonie aura lieu à onze heures et demie, à l'église Saint-Martin. Le comité engage les gymnastes disponibles à y assister. Tenue d'hiver.

Objet perdu. — Il a été perdu, de la rue Pierre-Motte à la Place, une boucle d'oreille brillant. Bonne récompense à qui la rapportera. Prendre l'adresse au bureau du journal. 7507—42150

Comme prime à ses lecteurs, le *Journal de Roubaix* offre une très belle jumelle noire avec étui, au prix de 9 fr. et une jumelle nacre, très élégante, à 12 fr. 11760

ENRHUMÉS!

Prenez le sirop pectoral Delabarre. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—42556

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,75
100 cartes ivoire gravure	2.75
100 cartes ivoire deuil	3,00
100 cartes ivoire deuil, gravure	4,00
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	2,25
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	3,25
Même boîte deuil, imprimées	3,75
» » » gravure	4,75

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,

LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

L'ouverture de la session de novembre. — Le Conseil municipal se réunira le jeudi 17 novembre courant, à huit heures précises du soir, à l'Hôtel de Ville, grande salle des mariages, pour la session de novembre qui, comme session budgétaire, aura une durée de six semaines. Ci-après la nomenclature d'un certain nombre d'affaires, qui, entr'autres, seront ou pourront être appelées dans le cours de la session :

Compte des dépenses imprévues. — Acquisition par les Hospices d'un terrain situé rue de Tournai. Avis du Conseil municipal. — Demande de liquidation de pension de retraite par deux employés du service de l'octroi. — Même demande par un agent du service de la police. — Id. par la veuve d'un receveur d'octroi.

Service des eaux. — Compte de 1895, avec modification au budget de 1896. — Id., construction d'une habitation pour le contre-maître de la Viscourt, achat du terrain, plans, devis et cahier de charges, budget de 1897.

Conditionnement. — Cahiers de charges pour adjudication de la fourniture à l'établissement, en 1897, 98, 99 : 1° des cordelettes et ficelles; 2° des papiers d'emballage.— Cahiers de charges pour adjudication des travaux d'entretien des rues et sentiers, pour trois ans à partir de 1897. — Id., des travaux d'entretien des bâtiments communaux, pendant le même terme. — Construction d'un abri au passage à niveau de la Tossée, réponse de la Compagnie du Nord, concernant la modification demandée par le conseil municipal.

Service de l'enlèvement des boues. — Cahiers de charges pour adjudication : 1° de la ferrure des chevaux pendant trois ans; 2° des denrées nécessaires à leur nourriture en 1897.

Octroi sur les bières. — Abonnement avec la brasserie. — Impression des délibérations du conseil municipal et des rapports de commissions, résiliation du marché existant. — Marché à passer pour impression des délibérations de 1895 et 1896. — Id., de 1897, 1898 et 1899.

Mode à adopter et conditions à imposer pour l'impression des rapports de commissions. — Accidents occasionnés par les tirs d'artillerie à l'occasion de l'arrivée en France de LL. Majestés l'empereur et l'impératrice de Russie; demande d'indemnité. — Réclamation du propriétaire du bureau d'octroi de la barrière de Menin pour contributions et assurances dues par la ville; crédit. — Demande d'un propriétaire, avec offre d'avance des fonds ou de participation dans la dépense, pour la construction d'une section d'aqueduc au chemin vicinal n° 3. allant de la place de la Croix-Rouge à la frontière.— Cahiers de charges pour adjudication pour trois ans, des fournitures nécessaires au service des bureaux de la mairie. — Cahier de charges pour adjudication pour trois ans, des fournitures d'habillement de la police. — Création d'emplois nouveaux à l'école des filles de la Croix-Rouge et aux écoles de garçons de la rue du Calvaire, des Piats et de l'Institut Colbert (classes primaires). — Marché à passer pour fourniture de livres destinés aux bibliothèques scolaires, — Institut Colbert et Ecole Sévigné. Récompenses obtenues à l'exposition de Rouen, Communication. — Echange avec le département, de pavés de rebut, à employer en accotements des chemins vicinaux, contre une valeur égale de sable, à prendre sur le crédit d'entretien desdits chemins.

Service télégraphique et téléphonique de nuit. Communication. — Demande d'un branchement d'aqueduc au chemin de grande communication n° 9. Avis du Conseil municipal. — Rue de Dunkerque. Construction d'un branchement d'aqueduc. — Rue du Hallot. Construction d'un aqueduc et d'une chaussée pavée. Petition d'habitants du quartier de la rue de Dunkerque, pour l'établissement d'une ligne de tramways partant de la gare des Francs et allant rejoindre près du Lycée la ligne de Roubaix à Tourcoing par le Boulevard. — Demande de paiement d'un coupon de l'emprunt de 1878, périmé et adiré. — Chemins vicinaux. Budget de 1897. — Listes électorales de 1897. Nomination d'un membre de la commission de revision et de deux membres de la commission de jugement des réclamations. — Contributions directes. Liste des candidats répartiteurs pour 1897. — Epuration des eaux de l'Espierre. Compte de 1895. — Budgets supplémentaire de 1896. — Budgets de 1897. Avis du Conseil municipal. — Boursiers de la ville. Communications. — Budget communal pour 1897. — Réception de travaux et fournitures. — Cessions de terrains à la voie publique. — Soutiens de famille.

Rapports de commissions. — *Finances.* — Vœu de M. De Lavaivre et de plusieurs collègues, pour établissement d'un poste de police à la rue de Roubaix. M. Salembien, rapporteur. — Comptes et budgets des fabriques d'églises (M. Tack, rapporteur).

Finances et Voirie. — Translation du cimetière (M. Muller, rapporteur). — Demande d'ouverture de rues au quartier du Moulin-Fagot, avec participation de la Ville.

Voirie. — Vœu de M. De Lavaivre et de plusieurs collègues pour établissement d'un urinoir à la Place Sébastopol. — Vœu de M. Glorieux pour fontaines Wallace.

Instruction publique. — Demande de bourse par un ancien élève de l'Académie de musique pour suivre les cours du Conservatoire national.

Halles et marchés. — Vœu de M. Depinoy et de plusieurs collègues, pour éclairage des caves à la Halle et pour modifications à la distribution des places dans les marchés.

Bains. — Traité à passer pour rédaction des plans et devis et participation à la direction des travaux.

La fête Saint-Martin. — *A la Société des Combattants de 1870-1871.* — Suivant une traditionnelle et très louable coutume, la Société des combattants de 1870-1871 a commencé la célébration de sa fête patronale par une messe qui a été dite en l'église du Sacré-Cœur, hier dimanche, à onze heures et demie, à l'intention de ses membres défunts.

Des places avaient été réservées dans le chœur pour les sociétaires : les premiers rangs en étaient occupés par les dignitaires : M, Scalabre-Delcour, le président d'honneur qui, malgré une indisposition, avait tenu à assister à cette partie de la fête; M. Cyrille Desurmont, le très sympathique président, les vice-présidents, secrétaires et membres de la commission. Aux pieds de l'autel se dressait fièrement le drapeau des combattants.

Une messe basse a été dite par l'un des vicaires de la paroisse.

A l'offertoire, M. l'abbé Ducoulombier a prononcé une de ces vibrantes allocutions dont il trouve les inspirations émues dans un cœur de prêtre et de Français. S'adressant aux combattants: « Le souvenir des soldats tombés en 1870 sur les champs de bataille pour la patrie — a-t-il en substance - n'est pas perdu et c'est ce sentiment qui a inspiré la fondation de votre société. Il y a quelques jours vous rendiez hommage aux vertus civiques de vos camarades morts pour la France en allant déposer sur leur tombe de patriotiques fleurs, c'est très bien.

»Aujourd'hui, comme chrétiens, vous venez demander pour vos frères d'armes défunts les prières de l'Eglise. Vous prouvez ainsi que vous êtes de véritables Français et de véritables chrétiens... Je demande à Dieu de vous conserver longtemps encore pour le service de notre pays. Ah ! défendez vaillamment les intérêts de notre France. Je sais que si l'ennemi se présentait à notre frontière, vous seriez tous les premiers à vous porter en avant, mais courez vous aussi aux ennemis de l'intérieur... Soyez bons chrétiens sans respect humain. Restez toujours des véritables soldats de Dieu et de la France.»

Cette allocution chaleureuse a causé sur l'auditoire une profonde impression.

Pendant la cérémonie religieuse, M. Paul Honoré a successivement chanté avec beaucoup de sentiment un *Inviolata* de Panseron et un *O Salutaris* de M. Rosoor père. Puis un quintette d'instrumentistes a interprété plusieurs morceaux arrangés par notre sympathique artiste, M. Augustin Desoubry, bassoniste lauréat du conservatoire de Paris, qui se trouvait d'ailleurs parmi les exécutants.

Citons l'Andante Religioso de Sellenick d'un très grand caractère; la Prière de Jonas, aussi saisissant comme effet dans lequel nous avons remarqué le solo pour saxophone-alto par M. D. Buffin, médaillé de l'académie de musique, et surtout le célèbre *Ave Maria* de Gounod. Cette œuvre, d'une inspiration si pénétrante, a été rendue avec talent par M. Augustin Desoubry, bassoniste,et par M. Ernest Cardon, violoniste, qui à tour de rôle ont détaillé avec infiniment de goût ce beau chant de l'*Ave Maria*.

Un allegro de Singelée a servi de morceau de sortie.

Ajoutons, pour être complet, que, pendant la messe, une quête a été faite pour les blessés militaires par MM. Cyrille Desurmont, président, et Leroy, vice-président de la Société des Combattants.

Vers deux heures les « Combattants », au nombre de près de deux cents, se trouvaient de nouveau réunis en un fraternel banquet qui a été très copieusement servi dans la belle salle à manger du Grand Hôtel, rue Carnot.

Avaient pris place à la table d'honneur, aux côtés de M. Cyrille Desurmont, président, et des membres de la commission des Combattants, MM. Emile Barrois, conseiller général, Raymond Théry, conseiller municipal (faisant partie tous deux d'ailleurs de la société), et MM. Lucas président, Eug. Germain trésorier, et Fleurisse Catteau, de la société des Anciens Combattants de Roubaix, M. Lallemand, président de la société de Wattrelos.

Dès que les convives ont été placés, un petit orchestre improvisé a joué la *Marseillaise*.

Au dessert, M. Cyrille Desurmont a donné lecture du télégramme suivant qui a été adressé à M. le président de la République :

« Les Anciens Combattants de 1870-71 de Tourcoing, réunis en un banquet fraternel au nombre de deux cents, vous adressent l'expression de leur dévouement et de leur fidélité au drapeau français et vous remercient de l'avoir relevé si haut lors de la visite de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie. »

La lecture de ce télégramme est saluée par d'unanimes acclamations. M. Cyrille Desurmont exprime ensuite le regret qu'une indisposition ait empêché le président d'honneur, M. Scalabre, de présider cette réunion, puis il remercie MM. Lucas, de Roubaix, Lallemand, de Wattrelos, Emile Barrois et Raymond Théry d'avoir bien voulu rehausser, par leur présence, la solennité de ce banquet. Il fait aussi une heureuse allusion au grand événement de l'année: la visite des souverains russes qui est venue sceller l'alliance des deux grands peuples.

Ces paroles, très applaudies, sont suivies de l'exécution de l'hymne russe, écouté debout.

M. Agache, vice-président, offre alors un joli bouquet au président, en témoignage de reconnaissance pour tous les services qu'il rend à la société

M. Emile Barrois répond ensuite en termes chaleureux au toast de M. Cyrille Desurmont : il est persuadé de se trouver en parfaite communauté d'idées en proposant la santé de M. le Président de la République, proposition qui est vivement acclamée.

M. Raymond Théry prend à son tour la parole. «On est heureux, dit-il, de se retrouver au milieu de camarades avec qui on a partagé autrefois tous les périls des combats. Nous avons été vaincus en 1870, mais nous n'avons pas perdu courage et nous voyons aujourd'hui la France reprendre son rang parmi les nations du monde. Nous espérons que ce mouvement de patriotisme se généralisera pour le plus grand bien de notre pays, et c'est à la prospérité future de la France que je lève mon verre. »

M. Théry a été également très applaudi. Enfin, M. Lucas, de Roubaix, s'est exprimé ainsi : «Je lève mon verre en l'honneur de votre sympathique président. Le titre glorieux de Combattants de 1870-1871 nous fait un devoir de nous unir pour combattre tous ces inconscients qui voudraient faire rayer du dictionnaire français le mot de patrie...» M. Lucas boit à la France et à l'armée.

A tous ces toasts succèdent les acclamations et les chaleureux vivats.

La réunion se termine par un très attrayant concert auquel prennent part les artistes, dont nous parlons plus haut, qui avaient organisé une petite symphonie pour la circonstance, puis M. F. Dhellin, qui a chanté *Faidherbe et ses lunettes*,M. Benoni Demartelar, soliste de la *Cœcilia* de Roubaix, qui a interprété avec sentiment le *Messager de la France*, MM. Albert Cardon, Ernest Cardon, P. Chateau, etc.

En résumé fête très animée et absolument réussie.

Au moment où nous terminons ce compte-rendu, nous recevons communication du télégramme suivant que M. Cyrille Desurmont a reçu de M. le général Tournier, secrétaire de la Présidence :

« M. le Président a reçu votre dépêche; il a été très touché de votre pensée et me charge de vous en remercier. »

— *A la société des anciens militaires.* — La belle société des anciens militaires a fêté hier, dans un banquet, la Saint-Martin, le patron des soldats. La vaste salle du casino avait été élégamment décorée de drapeaux tricolores, par M. Regamey. On avait placé dans le fond, le portrait de M. Félix Faure, président de la République.

A la table d'honneur on remarquait, à côté du président, M. Fourmentin, MM. Desplainte, vice-président de l'Association des anciens combattants lillois; Legougeux, secrétaire de la Fédération des anciens militaires de Lille; Lecomte, maréchal-des-logis de la gendarmerie; Neurillon, lieutenant des pompiers, etc., etc.

Malgré le très grand nombre de convives, le dîner a été très bien servi.

Pendant le repas, M. Kléber Destombes a offert, au nom de la société, une magnifique gerbe de fleurs à M. Fourmentin, et l'a assuré de la reconnaissance de tous, pour l'infatigable dévouement qu'il met au service de la société.

M. Fourmentin prononce ensuite un patriotique discours ; il donne un souvenir ému pour M. Debuchy, le dévoué vice-président dont on garde précieusement la mémoire. Il rappelle que la société a salué avec empressement les amis de la France, lors de la visite des marins russes et de l'arrivée à Cherbourg de l'empereur Nicolas et de l'impératrice.

Il parle encore du monument qui doit être élevé à Tournai, à la mémoire des soldats français tombés au siège d'Anvers en 1832 ; tous les anciens militaires voudront apporter leur obole à cette œuvre patriotique.

M. Fourmentin termine en portant la santé du président de la République et de M. Hassebroucq, maire de Tourcoing.

Un vivat est chanté en leur honneur. On chante ensuite, avec enthousiasme, la *Marseillaise*, accompagnée au piano par M. O. Béhague.

Dans son discours, M. Fourmentin avait parlé de la Presse représentée au banquet, et l'avait remerciée de l'empressement qu'elle apportait en toute circonstance à répondre à son appel ; le correspondant de l'*Echo du Nord* a fait une réponse de circonstance.

M. Legougeux a prononcé d'une voix vibrante une allocution qui a été chaleureusement applaudie : il faut plus que jamais s'unir, se serrer, car ce n'est pas seulement contre les ennemis de la France qu'en peut avoir à lutter, mais encore contre les périls que peuvent amener les idées décevantes de l'internationalisme.

La fête s'est terminée par un bal qui a été très animé.

Réunion de commission. — La commission des Halles, dont font partie MM. Leplat, Delvoye, Coppin, Depinoy, Demouveaux, Ladesou et Farvacque, se réunira aujourd'hui lundi pour l'examen du vœu déposé par l'un de ses membres, M. Depinoy, ayant pour objet :

1° L'éclairage au moyen de dalles en verre, des *resserres* situées dans les sous-sols des Halles ; 2° Modifications à apporter dans la distribution des places sur les marchés.

Etablissement d'une fonderie en fer. — Une enquête de commodo et incommodo est ouverte depuis huit jours, à partir d'aujourd'hui 16 novembre, concernant le projet de l'établissement d'une fonderie en fer, rue Dupuytren, ancienne rue des Quinze-Bouteilles.

Les observations sont reçues à la Mairie (Bureau du Secrétariat.)

L'impôt sur les voitures et vélocipèdes. — Le rôle supplémentaire de la contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets et le rôle de la taxe sur les vélocipèdes pour le 3e trimestre de 1896 sont mis en recouvrement à partir de ce jour.

Il est accordé un délai de 3 mois aux contribuables pour adresser, s'il y avait lieu, leurs réclamations à la préfecture.

Le groupe scolaire de l'Epidème. — Il sera procédé le mardi 24 novembre, par M. Vincent, conseiller d'arrondissement,à Mouvaux, à une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'acquisition par la ville d'une parcelle de terrain située à front du chemin de l'Epidème et d'une superficie totale de 2,500 mètres carrés.

Dans sa séance du 16 octobre dernier, le Conseil a autorisé l'acquisition de cet emplacement pour y construire un groupe scolaire.

Une réunion de la Jeunesse démocratique de l'arrondissement de Lille. — Dimanche a eu lieu à l'estaminet de la Poule Blanche, rue des Bons Enfants, une réunion de la Jeunesse démocratique de l'arrondissement

Les jeunes démocrates chrétiens de Tourcoing sont allés recevoir à la gare les délégués des groupes de Lille et de Roubaix, qui sont arrivés à deux heures trois quarts; et, chantant la *Marseillaise* et des chants démocratiques, le nombreux groupe de jeunes gens — cent cinquante environ — s'est dirigé vers le lieu de la réunion.

La séance est ouverte à trois heures 20. M. Brunhes préside; il a à ses côtés MM. Malfille, Gheysens et d'autres représentants des divers groupes.

M. Gheysens prend le premier la parole. Il remercie tout d'abord les assistants d'être venus aussi nombreux et souhaite la bienvenue aux délégués de Lille et de Roubaix, puis expose le but de la réunion : la fondation d'une fédération des groupes de jeunesse démocratique. Il rappelle en termes chaleureux, qui provoquent à maintes reprises les applaudissements de l'assemblée, l'œuvre que veulent accomplir les démocrates chrétiens: s'emparer de l'âme du peuple, non pas pour le vain orgueil de le dominer, mais par amour pour lui et pour améliorer sa situation; il termine en engageant les jeunes démocrates à travailler avec plus d'énergie que jamais à la réalisation de cette œuvre.

M. Brunhes explique ce que veulent faire les jeunes démocrates en fondant une fédération: agir plus efficacement; son discours est aussi très applaudi.

La constitution de la fédération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. On en étudie et établit ensuite l'organisation.

La fédération constituée et organisée, M. le président prie M. Malfille de vouloir bien adresser quelques mots à l'assemblée.

M. Malfille, après avoir montré la nécessité d'agir et exposé succinctement le programme des démocrates chrétiens, a demandé aux jeunes gens présents de faire une propagande active pour arriver à la réalisation de ce programme.

La fin de son discours a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements et les cris de : « Vive Malfille ! Vive la Démocratie chrétienne ! »

La séance est levée à six heures. Les Lillois et les Roubaisiens, escortés par leurs camarades de Tourcoing, prennent alors le chemin de la gare, entonnant le chant des Démocrates chrétiens.

UNE RÉUNION COLLECTIVISTE MOUVEMENTÉE AU BLANC-SEAU. — Les collectivistes tourquennois avaient annoncé pour hier dimanche une réunion publique et contradictoire à l'estaminet tenu par Mme Vve Decottignies, au Blanc-Seau. Ils invitaient les démocrates à y assister; mais ceux-ci connaissent suffisamment le système d'obstruction pratiqué par les collectivistes dans les réunions pour se laisser prendre de nouveau, et ils ont eu le bon sens de s'abstenir.

C'est vers six heures du soir que cette réunion a commencé sous la présidence du citoyen Capelle, avec les citoyens Desmedt et Six comme assesseurs.

Le président donne d'abord lecture d'une lettre de M. Leveugle, conseiller municipal du quartier, déclinant l'invitation qui lui a été faite, en se basant sur l'impossibilité de discuter librement dans des réunions de ce genre.

Le citoyen Ghesquière, adjoint au maire de Lille, qui se trouve parmi les orateurs inscrits s'empresse de dire que c'est là une lâcheté, que le « parti ouvrier » ne demande qu'à s'instruire. Puis il débite ses tirades habituelles sur l'organisation collectiviste.

Tandis qu'il finit de parler, les deux autres conseillers municipaux du quartier, MM. Farvaque et Cocheteux, entrent dans la salle et leur entrée n'est pas sans causer quelque sensation.

Au citoyen Ghesquière succède à la tribune un délégué de Caudry qui, après avoir donné le salut fraternel des collectivistes de l'endroit, s'en vient tout à coup à parler du Bureau de bienfaisance de Tourcoing, faisant grief aux administrateurs de ce qu'ils ont interdit aux indigents de conserver chez eux des lapins, des poules et des chiens.

Jusqu'alors, la réunion s'était passée dans un calme relatif, mais voici que M. Cocheteux demande la parole.

Il dit qu'on l'a mal jugé : qu'il s'est fait de suite au Conseil municipal le défenseur des ouvriers puisqu'il a demandé non-seulement l'installation d'un bureau de l'état-civil dans le quartier afin d'éviter les dérangements, mais aussi la création d'un service d'assistance judiciaire gratuite.

Malgré ces protestations de dévouement, l'assemblée ne lui semble guère favorable, car, tandis qu'il parle, des cris de « vendu » et même de « calotin » l'interrompent constamment et un assistant l'interpelle en termes tellement grossiers qu'on doit l'expulser de la salle.

Le citoyen Descheerder qui vient ensuite à la tribune, s'exprime avec sa violence habituelle. C'est une charge à fond de train contre l'administration municipale,contre le Conseil des Prudhommes, contre M. Dron qui, aux élections, tend, en guise d'appel, un lambeau d'étoffe rouge aux collectivistes pour s'attirer leurs voix.

Le citoyen Descheerder revient encore sur cette pénible affaire Verspaille, cet ouvrier décédé subitement dans une usine. Il maintient, malgré les constatations de trois médecins, que le malheureux s'est tué accidentellement en tombant sur les broches de son métier. Il ajoute que si satisfaction n'est pas donnée, Jules Guesde portera l'affaire à la tribune de la Chambre.

Une discussion s'engage ensuite, à propos du collectivisme, entre le citoyen Descheerder et M. Cocheteux qui avait déclaré être républicain socialiste et non collectiviste, le collectivisme lui paraissant être une utopie venue d'Allemagne. Le citoyen Ghesquière intervient, mais comme il semble assez embarrassé pour répondre, il finit par s'excuser de devoir quitter la réunion pour se rendre à Roubaix où il est attendu.

Voici qu'un nouvel orateur se présente à la tribune, celui-ci est anarchiste : c'est le compagnon Delescaut qui estime, lui aussi, que les théories collectivistes sont impraticables ; il ne veut qu'une solution, le « communisme libertaire. »

Mal lui en a pris au compagnon Delescaut d'avoir fait cette profession de foi anarchiste, car il est accueilli par une bordée d'injures : espion, vendu, etc.

Delescaut en appelle alors au citoyen Descheerder qui lui aurait avoué que « le collectivisme n'est qu'une étape vers le communisme libertaire » (comprenne qui

---

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE 1896. — N° 86

LES DEUX ORPHELINES

PAR

Adolphe d'Ennery

QUATRIÈME PARTIE

X

Aujourd'hui, elle devait parcourir seule les quartiers populeux; mais son courage ne se démentit pas.

La carte du docteur à la main, elle s'adressa à un marchand des quatre saisons qui se tenait sur le seuil de sa boutique et s'informa de la direction qu'il fallait suivre pour arriver rue de Lourcine.

— Ce n'est pas la porte à côté, la p'tite mère! ricana le fruitier en voyant la mine déconfite de la jeune fille... Vous allez prendre par ici, tout droit, fit-il en indiquant un côté de la rue; vous tournerez à gauche et pousserez jusqu'à la rue Saint-Jacques... Ensuite vous demanderez à quelqu'un de vous indiquer la rue Mouffetard... Une fois là, vous serez arrivée, car la rue de Lourcine coupe en travers..

Tout en parlant, le marchand des quatre saisons ne détachait pas ses yeux du visage d'Henriette. L'air triste de la jeune fille excitait sa curiosité; il eût bien voulu bavarder un peu avec cette jolie fille qui paraissait avoir tant de chagrin, mais Henriette salua en remerciant et pressa le pas dans la direction indiquée.

Et plus elle avançait dans le dédale des petites rues sombres et boueuses, plus son cœur se serrait à l'idée que la pauvre Louise avait été, chaque jour, traînée à travers ces rues.

— La malheureuse! pensait Henriette; que de souffrances subies, que de nuits de désespoir passées dans les larmes!

Tout ce que le docteur Hébert lui avait dit de la Frochard lui revenait à la mémoire.

Elle ne pouvait douter que cette mendiante eût donné à l'aveugle une hospitalité intéressée.

Alors, elle se prit à réfléchir qu'elle n'avait pas d'argent, et que, si la mendiante exigeait qu'on lui payât la pension de Louise, elle se trouverait embarrassée pour acquitter la dette contractée par l'aveugle.

Elle pensa alors qu'elle possédait, ainsi que Louise, quelques bijoux de jeune fille, qu'elle pourrait laisser en gage chez la Frochard.

Que ne ferait elle pas pour retrouver cette sœur bien-aimée dont on l'avait si brutalement séparée?

C'était la Providence qui avait voulu qu'elle ait été emmenée à la Salpêtrière, où elle avait rencontré le docteur Hébert.

En arrivant à l'entrée de la rue Mouffetard, elle eut une dernière hésitation. Là, les rues étaient à peine tracées, coupées, de distance en distance, par de vastes terrains vagues.

Henriette choisit, pour s'informer, une grande fillette aux cheveux filasse, de douze à treize ans, qui gardait tout un troupeau de bambins aux trois quarts nus sous les haillons déchiquetés qui leur servaient de vêtements.

Toute cette famille grouillait sur les marches visqueuses d'une masure tombant en ruines.

La *grande* s'était levée, et, la main tendue, l'air piteux étudié de longue date, elle demanda la charité pour elle et ses frères et sœurs qui « n'avaient pas mangé la veille ».

Henriette fouilla dans sa poche et y prit les quelques sous qu'elle avait sur elle au moment de son arrestation, et les déposa dans la main de la mendiante.

Aussitôt celle ci fit mine d'échapper comme une voleuse.

Henriette la retint par le bras :

— Voulez-vous me donner un renseignement? demanda t-elle. Indiquez-moi, je vous prie, où habite une vieille femme : Mme Frochard.

— Une femme qui mendie, peut-être ?

Et, comme la jeune fille hésitait à répondre affirmativement, la filasse reprit :

— C'est-y pas la veuve ?

— J'ignore si...

— Si c'est la veuve du supplicié que vous voulez voir, je puis vous indiquer sa porte... C'est à deux pas d'ici... Tenez, là... à côté de l'enclos... Vous voyez cette porte peinte en rouge... qu'on dirait du sang !... C'est la baraque à la Frochard.

Puis, regardant Henriette avec surprise :

— Vous la connaissez donc, la veuve du supplicié?... C'est-y une aumône que vous voulez lui apporter ? Elle n'en a pas tant besoin que nous qui sommes sans famille et sans pain !... Tenez, madame, regardez mes frères et sœurs qui n'ont pas mangé depuis hier matin à cette heure-ci !...

Toute la bande s'était rapprochée, escortant Henriette, en recommençant son concert de lamentations.

C'est ainsi qu'Henriette Gérard, obsédée par cette famille de jeunes mendiants, arriva devant la masure à la porte rouge.

. . . .

Rien n'était changé dans le taudis de la Frochard depuis le jour où nous avons vu la mendiante y donner asile à l'aveugle.

On se rappelle que Louise, résistant aux volontés de la mégère qui voulait, ainsi qu'elle l'avait dit, en faire son gagne-pain, avait été reléguée et enfermée dans le galetas comme dans une prison, jusqu'à ce que, vaincue par la faim et aussi un peu par les conseils et les supplications de Pierre, la malheureuse eût consenti à ce qu'on exigeait d'elle.

Mais, depuis cette soumission, l'aveugle n'était pas beaucoup mieux traitée. La mendiante ne lui laissait ni paix, ni trêve, l'obligeant à se surmener, à courir avec elle à travers les rues de Paris.

Par le rude hiver qu'on subissait, la pauvre créature, à peine vêtue, était condamnée à passer des heures entières les pieds dans la neige ou dans la boue glacée, pour attendre les passants,

Puis il lui fallait se traîner, de quartier en quartier, en compagnie de son bourreau, avec l'ordre de chanter le plus fort et le plus longtemps possible.

Mais depuis longtemps Louise ne se plaignait plus.

Que pouvait-elle attendre en ce monde ? Après avoir eu l'espoir qu'Henriette la retrouverait, elle avait vu s'écouler les jours et les mois, et celle dont elle avait été séparée ne venait pas la délivrer.

En vain avait-elle supposé qu'il était impossible que, dans une grande ville comme Paris, où il y a un gouvernement et une police, Henriette ne parvint pas à la faire rechercher par les agents.

S'il n'en avait pas été ainsi, c'est croyait-elle maintenant, qu'Henriette avait quitté Paris, qu'elle était elle-même prisonnière, ou bien qu'elle était morte !

Dans chacun de ces trois cas, elle se voyait condamnée à être, pendant toute sa vie, la victime de la Frochard. De là cette résignation que Pierre avait constatée chez sa chère protégée.

Mais ce qui n'avait pas échappé à l'œil vigilant du rémouleur, c'est que la pauvre aveugle dépérissait de jour en jour davantage.

La fraîcheur de son teint s'était évanouie, pour faire place à cette pâleur maladive qui annonce que la consomption accomplit lentement, mais sûrement, son œuvre. Les yeux s'étaient cavés dans les orbites estompées d'un cercle de bistre. Les mains se décharnaient, mettant les articulations et les jointures en saillie.

Et le brave garçon se désolait à ce spectacle de la jeunesse aux prises avec le désespoir et la misère, sans qu'il pût y remédier, sans qu'il osât conseiller la patience et le courage à cette malheureuse qui, une première fois, avait eu confiance en lui et l'avait écouté comme on écoute l'ami qui vous exhorte à espérer!

Au surplus, qu'était-il lui-même et quelle autorité pouvait-il avoir dans cette famille de misérables?

Certes, il avait bien fait tous ses efforts pour apitoyer Jacques sur le sort de l'aveugle.

Une fois même, on s'en souvient, il avait eu un éclair de courage pour dire à Jacques qu'il ne voulait plus être bafoué par lui en présence de Louise.

Et le résultat de cette tentative hardie avait été tout autre que le rémouleur ne l'avait espéré.

Jacques, après l'avoir plaisanté, était devenu violent, comme toujours, et lui avait formellement défendu de faire désormais attention à l'aveugle.

Il s'était écrié d'un air qui faisait toujours frissonner Pierre jusque dans les moelles :

— Je te défends de la suivre; je te défends de penser à elle!

Il y avait dans le regard de Jacques plus que la menace qu'il formulait par ces mots : « Je te casserai les reins! »

Et Pierre eut un bouillonnement de sang dans les veines.

A l'idée que Jacques abuserait de sa force contre une faible créature, que la pauvre aveugle sans défense deviendrait la proie de cette terrible brute, et que la mendiante applaudirait à ce monstrueux attentat, le rémouleur fut pris d'un accès de rage furieuse.

Hélas ! il fut bientôt obligé d'arracher de son esprit la pensée audacieuse qui lui était venue de défendre l'aveugle contre Jacques.

Non seulement il serait brisé du premier coup, mais encore il attirerait sur sa protégée des malheurs immédiats.

Il connaissait trop bien son frère. Il savait que ce misérable ne résistait jamais à ses détestables penchants.

Il savait que Jacques avait des passions de brute et qu'il les assouvissait avec le plus odieux cynisme.

Et il pensait, le brave cœur, dans sa sollicitude pour l'aveugle, que c'était déjà une imprudence que d'avoir excité la jalousie de Jacques, d'avoir laissé deviner au butor les sentiments qu'il ressentait pour la jeune fille. Pierre ne tardait plus, sa journée de travail accomplie, de rentrer au taudis.

Il lui arrivait même quelquefois de passer, dans la journée, rue de Lourcine, pour voir si, par hasard, Jacques n'avait pas jugé à propos d'aller faire la sieste sur le grabat maternel.

Torturé de la sorte, l'infortuné rémouleur vivait dans des transes continuelles.

Le jour, il cherchait à se trouver le plus souvent possible dans le même quartier que sa mère lorsque celle-ci exerçait son écœurante industrie.

La nuit, il ne dormait plus que, lorsque la fatigue l'accablant, il tombait comme une masse dans le coin qu'on lui accordait dans le taudis.

Cependant, cet état de choses ne pouvait durer, pensait-il, et il lui fallait prendre une résolution énergique, quoi qu'il dût lui en arriver par la suite.

Cent fois, en effet, il avait eu la pensée de faire évader sa protégée, de l'aider à quitter ce quartier perdu au bout de Paris, de la conduire auprès d'un magistrat de la police, qui la prendrait sous sa protection.

Mais, chaque fois, Pierre ne s'était pas senti le courage de réaliser son idée.

Il avait peur !... peur d'échouer et d'exposer, par cela même, la pauvre victime à des sévices plus terribles.

Cependant, ce n'était pas là le seul motif qui paralysât la bonne volonté du rémouleur ; il se disait aussi qu'il ne verrait plus Louise, qu'il n'aurait jamais plus de ses nouvelles, et que ce serait là un désespoir de chaque jour pour son cœur, une torture incessante pour son âme.

Par moments, il s'en voulait de ce sentiment d'égoïsme.

Il se demandait, avec raison, à quoi pourrait aboutir l'affection qu'il éprouvait pour la jeune fille.

N'était-il pas un fils de supplicié, un de ces êtres que la société repousse comme des parias, et qui subissent éternellement cette proscription ?

N'était-il pas un pauvre boiteux, condamné à traîner la jambe comme si un boulet y eût été attaché ?

Si Louise avait pu le voir, elle eût probablement eu pitié de lui comme on a pitié des déshérités de la nature ; mais, quant à éprouver un autre sentiment, c'était folie de le supposer.

Alors, c'était donc par dur et ridicule égoïsme qu'il n'essayait pas de délivrer la captive exposée sans cesse aux brutalités et aux outrages !

(A suivre)

ADOLPHE D'ENNERY.